

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DES SABLES

ART 1 : INSCRIPTION

Toute inscription dans la structure L'Ecole Des Sables se fera à partir d'un formulaire qui devra être dûment complété par les parents ou le tuteur légal, s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne intéressée s'il s'agit d'une personne majeure.

Le règlement du solde devra être effectué avant le départ des cours

ART 2 : ASSURANCE

L'Ecole Des Sables couvre les élèves par une assurance en Responsabilité Civile uniquement pour les dommages causés à autrui, vous pouvez souscrire à une assurance pour les dommages personnels qui n'est pas comprise dans le prix affiché

ART 3 : RESPONSABILITÉ DE LA STRUCTURE

En s'inscrivant dans la structure L'Ecole Des Sables, les participants et les parents d'élèves mineurs ou tuteurs légaux acceptent les risques liés à la pratique du Surf dans des conditions normales de pratique

ART 4 : ANNULATION DES COURS

En cas d'annulation pour mauvaise météo, les cours seront reportés à une date ultérieure, ou un avoir du nombre de cours non effectués sera proposé,

Les cours non effectués du fait du client ne seront pas remboursés

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné Mr, Mme

autorise mon enfant (Nom, Prénom)

A suivre les cours d'enseignement Surf organisés par L'Ecole Des Sables

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de L' Ecole Des Sables et

notamment des conditions d'assurance

DATE :

SIGNATURE :

L'Ecole Des Sables / Eurl Now
3, Esplanade des Gascons 64600 Anglet
0609871546